



scm-dgo

Service de Contrôle des Médicaments

www.apb.be

+32 (0)2 285 42 51
+32 (0)2 285 42 84
dgo_scm@apb.be

rue Stevin 137
1000 Bruxelles
Belgique

Enregistrez vos produits à renvoyer au moyen de l'application web **Retraits**. Elle vous permet de vérifier le statut de vos produits renvoyés au cours de la procédure de retrait.
Cette application n'est pas encore accessible aux grossistes. Ces derniers doivent donc encore joindre leurs propres bons d'envoi aux produits.



Liste de retrait 22/12/2015

Pour non-conformité

Médicaments

A la demande de la firme

Nom du produit	Forme galénique	Titulaire d'enregistrement	Numéro(s) de(s) lot(s)	Raison
Dafalgan Pediatrie 30 mg/ml CNK 1571 314	Flacon solution buvable 90 ml	Bristol-Myers Squibb Belgium	N9631 P0311 P1063 P1228 P2000 P2506 P2799 P4104 P4949 P6300 P5862 P7008 P8288 P9471 R0035 R1214 R2165 R2692 R3181 R4302 R4304	Evidence de particules de polyuréthane dans l'équipement de conditionnement. Une possible contamination du produit ne peut pas être exclue.

Ces produits sont à retourner le plus rapidement possible au SCM.
Après le **15 février 2016** ceux-ci ne seront plus crédités.

S. SARRE, Dr. Sc. Ph.
Directeur du S.C.M.